

**DEPARTEMENT DES LANDES
S.I.V.U. SCOLAIRE
SAINT CRICQ CHALOSSE – BRASSEMPOUY
40700 SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

SEANCE DU 12 AVRIL 2021

Date de convocation : 7 avril 2021

PRESENTS :

LABORDE Aimée (présidente), TOULOUSE Dominique (vice-président), CASTAGNOS Cédric, CROUCHER Emilie, DANDIEU Benoit, DANDIEU Jean-Charles, GAULIN Olivier, GAVELLE Sandrine, LARTIGAU Sandra, HOURAT Pierre.

OLIVERA BRAZ Nathalie, représentante des parents d'élèves de Brassempouy.

Excusée : CARRERE Camille, représentante des parents d'élèves de Saint-Cricq-Chalosse.

Secrétaire de séance : HOURAT Pierre

ORDRE DU JOUR

1/ Vote du Budget primitif 2021

2/ Questions diverses

Heure de début : 20h30

1/ Vote du budget primitif 2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L23111-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal ;

Vu la délibération n° 2021_04 en date du 8 mars 2021 adoptant le compte administratif de l'année 2020,

Vu la délibération n° 2021_04 en date du 8 mars 2021 affectant les résultats de l'année 2020,

Considérant la présentation de Madame la Présidente,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte, le Budget primitif 2021 du SIVU scolaire, comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	131 581,74	98 195,20
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		33 386,54
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	131 581,74	131 581,74
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	18 426,10	55 828,93
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 500,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	34 902,83	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	55 828,93	55 828,93
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	187 410,67	187 410,67

Vote : 10 POUR

2/ Questions diverses

L'arrêté préfectoral pour la dissolution du SIVU n'a pas encore été publié.

L'incertitude sur le nombre d'élèves à la rentrée de septembre 2021 rend difficile la projection sur les modalités de scolarité et le coût de la scolarisation des enfants. Les parents d'élèves attendent d'en savoir plus pour prendre leur décision mais avant de leur présenter les conditions de scolarisation le SIVU doit savoir le nombre d'élèves scolarisés. Le devenir des employés du SIVU est également conditionné par le nombre d'élèves.

La réunion s'est terminée à 21h40.